



# Pépinieriste

Référentiel de Métier et des Compétences  
Référentiel de Formation  
Référentiel de Certification





## PREFACE

Ce référentiel a été élaboré lors d'une formation action organisée dans le cadre du Programme pour le renforcement des capacités pour l'Education Pour tous dans le domaine de l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnel (CAP-EPT/EFTP) pour la promotion de la formation et des offres éducatives en faveur de jeunes ruraux déscolarisés (JRD). Cette activité, financée dans le cadre du partenariat l'UNESCO et le Programme de Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole FORMAPROD du Ministère auprès de la Présidence chargé de l'Agriculture et de l'Élevage fait partie du processus d'harmonisation et de normalisation des programmes de formation, à un métier de base.

Cet ouvrage fait partie d'un lot de 17 référentiels portant sur :

- Des métiers agricoles : aviculteur, pépiniériste, pisciculteur, éleveur de porc, agriculteur, producteur de légumes ;
- Des métiers non agricoles : charpentier/menuisier, couturière, électricien de bâtiment, guide touristique, installateur sanitaire, maçon, mécanicien, restaurateur villageois, habitat traditionnel amélioré, sériciculteur/tisserand, vannier ;

Pour les métiers agricoles, les référentiels ont été validés pour le comité Interministériel sur l'Elaboration des Référentiels, Pour les métiers non agricoles, la validation a été effectuée par le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Que ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce référentiel, trouvent ici mes sincères remerciements :

- L'UNESCO à travers le programme CAP-EPT/EFTP ;
- Le programme FORMAPROD du Ministère auprès de la Présidence chargé de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- Les cadres et techniciens des ministères concernés ;
- Les formateurs des établissements publics et privés ;
- Les professionnels des secteurs concernés.

Puisse ce référentiel être utilisé à bon escient par les acteurs de la formation professionnelle dans le cadre de leur travail.

Le secrétaire Général  
du Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique  
et de la Formation Professionnelle



## Table des matières

<b>EQUIPE DE PRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>4</b>
<b>I – REFERENTIEL DE METIER ET DES COMPETENCES (RMC) .....</b>	<b>5</b>
<b>CONTEXTE DES EMPLOIS VISES PAR LE DIPLOME .....</b>	<b>5</b>
1. CONTEXTE SOCIO-PROFESSIONNEL.....	5
2. LES ENTREPRISES CONCERNEES .....	5
3. LES DIFFERENTES APPELLATIONS DU METIER .....	6
4. LES SITUATIONS FONCTIONNELLES.....	6
5. DELIMITATION DES FONCTIONS .....	6
6. LES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	7
7. AUTONOMIE ET RESPONSABILITE .....	9
8. EVOLUTIONS DE L'EMPLOI .....	9
<b>FICHE DESCRIPTIVE D'ACTIVITES (FDA) .....</b>	<b>10</b>
FONCTION 1-CONDUITE DE LA PRODUCTION DE PLANTS.....	10
FONCTION 2-GESTION DE L'EXPLOITATION .....	11
FONCTION 3-COMMERCIALISATION DES PLANTS PRODUITS.....	12
FONCTION 4-COMMUNICATION .....	12
<b>SITUATIONS PROFESSIONNELLES SIGNIFICATIVES (SPS) .....</b>	<b>13</b>
<b>FICHES DE DESCRIPTEURS DE COMPETENCES .....</b>	<b>14</b>
<b>REFERENTIEL DE CERTIFICATION .....</b>	<b>24</b>
<b>2.1- LISTE DES CAPACITES ATTESTEES .....</b>	<b>24</b>
<b>2.2 TABLEAU DES EPREUVES .....</b>	<b>25</b>
<b>2.3. MODALITES D'EVALUATION .....</b>	<b>26</b>
<b>2.3.1. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES EPREUVES</b>	
<b>DURANT LA FORMATION (CCF) : .....</b>	<b>26</b>
<b>2.3.2. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES EPREUVES</b>	
<b>PONCTUELLES TERMINALES (EPT) : .....</b>	<b>26</b>
<b>2.4. DELIVRANCE DU CERTIFICAT : .....</b>	<b>27</b>
<b>III REFERENTIEL DE FORMATION .....</b>	<b>27</b>

## NOTES

## Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :

## Objectif général du module :

Ce module permettra à l'exploitant agricole de :

- résoudre des problèmes concrets qui se posent à lui dans l'exercice de ses activités professionnelles : mélanges de substrat, dosage des produits phytosanitaires, calcul d'un prix de vente et du prix de revient, établir un budget partiel (voir module de gestion simplifiée, etc....)

## Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :

Faire les calculs arithmétiques simples;

Faire les calculs géométriques simples;

Identifier les formes géométriques et leurs caractéristiques ; Utiliser une calculatrice

## Evaluation : Ecrit :

Le pépinieriste aura au quotidien à faire des calculs, des quantités d'engrais et de semences, des surfaces, des vitesses de productions, des rendements, il est donc important que des notions de base lui soient données en arithmétique et en géométrie.

## Evaluation finale :

Ecrit Partant d'une situation pratique précise, dire ce qu'il faut faire, les précautions à prendre, les incidences, justifier... (ex : fertilisation du sol, période de traitement ou de récolte)

Sur une espèce donnée, décrire les activités durant un cycle de production, une stade physiologique, une journée.

## Contenu du module pour chaque sous objectif

Sous objectif	Contenu /thèmes abordés	Recommandations pédagogiques
Faire les calculs arithmétiques simples;	Rappels sur les opérations d'addition, de multiplication, de soustraction et de division, règle de trois	Apports théoriques et TD
Identifier les formes géométriques et leurs caractéristiques	Le carré, le rectangle, le triangle, le trapèze, le losange...	Apports théoriques et TD
Faire les calculs géométriques simples	Calcul des surfaces des différentes figures géométriques	Apports théoriques et TD

## EQUIPE DE PRODUCTION

La conception de ce référentiel intitulé « PEPINIERISTE » a pour but d'identifier les différentes activités, les tâches et les modes opératoires relatifs au métier de pépinieriste ainsi que les différentes compétences à acquérir pendant la formation des Jeunes Ruraux Déscolarisés.

Le contenu de ce document a été élaboré par plusieurs institutions représentées par les personnes suivantes et des professionnels du métier.

## L'équipe de rédaction est constituée de :

Adolphine RAZAFINAMANA	INFor / METFP
Charlie RASAMIMANANA	DRETFP –Atsinanana
Kemba Ranjaline Harristine	DAAQ / METFP
Lala RALAIAMY	CTHT
RANDRIANTSOA	SAF – AGROTECH
Virginie RAZANABARY	CITE Toamasina
Tsirihaina RANDRIAMPENO	APDRA – Pisciculture
Bernardin ANDRIAMIHAJA	LTP Fandriana
Gérard ANDRIAFANOMEZANTSOA	LTPA Fandriana
Irène Marie RAMIARAMBOATSOA	DRETFP – Amoron'i Mania
Jules RAZAFINDRAFAHA	INFor / METFP
Marie Florida RANAMPY	INFor / METFP
Jean Désiré RAJAONARISON	DRDR – AMM
Tsiribihina ANDRIATSIHOARANA	FIFATAM – AMM
Oelinirina RAZAINANDRAINA	Association BABAKOTO
Vero D. RASOZANAMITA	Saint Gabriel Toamasina
Jeanson LAHADY	SPE / DAMB / METFP
Hobitiana H. RAKOTONDAMANITRA	ONEF / METFP
Haingolalaina BEMANANJARA	CFP Ambositra
Pierrette RAZANANORO	Centre Saint Benoit – Fénéry Est
Marcel RAMANOHERY	MFPTLS – DEFP
Jean Mahefason RAKOTOTIANA	CFP 3A – AMM
Virginie RAVONIARIMALALA	METFP / DAMB – SVA
Lalao RAKOTOARIVONY	METFP / DAMB – SCAMB
Hary RAZAFINIMPIASA	INFor / METFP
Hery RAKOTONDRAJAONA	CITE Ambositra

## REMERCIEMENTS

Pour élaborer ce Référentiel du Métier « pépiniériste », il nous a fallu des appuis précieux sous forme de formation, de discussion, de conseil et de documentation. L'équipe de production remercie sincèrement toutes les personnes qui - de près ou de loin l'ont aidée dans la réalisation de ce Référentiel du métier et des compétences.

Elle exprime ici sa reconnaissance :

- ✓ à l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization),
- ✓ au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP),
- ✓ aux Directions Régionales de l'Enseignement Technique et de la formation professionnelle (DREFTP AMM et ATS)
- ✓ à l'Institut National de Formation du Personnel des Etablissements d'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle (INFOR),
- ✓ à la Direction de l'Accréditation et de l'Assurance Qualité (DAAQ),
- ✓ à l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF),
- ✓ à la Direction de l'Apprentissage des Métiers de Base (DAMB),
- ✓ aux professionnels du métier qui ont beaucoup contribué à l'Analyse de la Situation du Travail.



Photo 3 : Le présentoir doit refléter la qualité de travail du Pépiniériste : avec des plants sains et vigoureux.

### Evaluation formative :

Pratique portant sur l'identification de l'acheteur, la qualité et la quantité demandée et offerte, la négociation du prix, la conclusion de l'acte de vente

### Evaluation finale :

Remplissage des fiches techniques et documents commerciaux.

Sous objectifs	Contenu /thèmes abordés	Recommandations pédagogiques
Réaliser des documents commerciaux	Devis, factures proforma, bons de commandes, bons de livraison Technique de négociation (des prix, période, lieux et délai de livraison...) Gestion des ventes	Remplissage des documents commerciaux Communication orale et écrite

### MP4 : Utilisation des outils mathématiques

Durée et approche pédagogique	Total : 30h
	Théorie : 10h au centre Pratique : 20h au centre.
<b>Objectif général du module :</b> A la fin du module, les participants seront capables d'effectuer des calculs simples	
<b>Sous-objectifs du module :</b> Faire des calculs arithmétiques simples (addition, soustraction, division, multiplication, règle de trois) afin de réaliser les opérations de préparation et de mise en place des cultures Identifier les formes géométriques simples et faire des calculs géométriques simples (surface, périmètre, volumes usuels, intervalle) Utiliser des instruments de mesures simples (kapoka, balance, cantine, daba, vata, ...) Calculer les vitesses et cadences.	

Communiquer par TIC.	Les méthodes de communication par TIC Les outils de communication par TIC Les techniques de communication par TIC Autres moyens de communication	Usage de l'outil de messagerie
----------------------	---	--------------------------------

### MP3: Commercialisation des produits de l'exploitation

#### Durée et approche pédagogique

10 heures dont :  
05 heures théoriques au centre et 05 heures en TD

#### Objectif général du module :

Négocier un marché, développer les circuits de commercialisation et vendre ses produits

#### Sous-objectifs du module :

- S'informer sur le marché
- Présenter les produits de qualité à mettre sur le marché
- Réaliser l'acte de vente de ses produits

#### Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :

Module professionnelle avec des applications au centre et chez les professionnels. Il s'agit de :

Communiquer avec les acteurs du marché sur les produits, leurs destinations et l'évolution des cours du marché ;

D'appliquer les techniques de stockage et de conditionnement, des conditions de conservation et de réalisation de l'acte de vente des produits ;

L'apprenant doit être suivi au centre, chez le référent et en famille lors des phases pratiques et le moniteur doit lui permettre d'acquérir l'esprit de l'observation, d'application et d'analyse des situations professionnelles concrètes vécues sur le marché par les professionnels.

#### Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :

- Communiquer avec les acteurs du marché ;
- Réaliser le stockage et conditionnement des produits ;
- Conserver et réaliser l'acte de vente des produits.

## I – REFERENTIEL DE METIER ET DES COMPETENCES (RMC)

### Contexte des emplois visés par le diplôme

#### 1.Contexte socioprofessionnel

Le métier de « Pépiniériste » résulte de l'apparition des besoins en jeunes plants formulés par des entités bien définies selon une situation conjoncturelle donnée notamment après le passage d'un cyclone ou suite à la relance de la production demandée par le marché régional, national ou extérieur.

En effet, la situation géographique de Madagascar l'expose chaque année à des dégâts cycloniques qui restent toujours préoccupants avec des impacts à court, moyen et long terme sur le rendement et la qualité de la production agricole. La population rurale malgache représente 77% de la population totale et 85% des ruraux vivant en dessous du seuil de pauvreté (Source : CHTT, en 2013). La population vit essentiellement de ses activités agricoles dans un contexte difficile lié aux difficultés d'écoulement des produits, à la faible productivité, au manque de formation, à l'insécurité foncière, à la faible disponibilité et/ou accessibilité en intrants...

Parallèlement, le pépiniériste privé doit toujours être en mesure de satisfaire les besoins en matériel végétal de sa zone d'intervention compte tenu de la fluctuation des prix des produits agricoles sur le marché. Dans la pratique, la flambée des prix observée au niveau de certains produits agricoles incite les producteurs à planter davantage.

Ainsi, le pépiniériste est une personne qui s'occupe de la production de jeunes plants fruitiers/forestiers/ornementaux/marâchers et qui travaille de façon autonome dans la conduite de son exploitation. Il en assure le développement sur plusieurs jours/mois. Le champ professionnel du pépiniériste privé se caractérise par :

- l'évolution des besoins en jeunes plants formulés par le marché local, national ;
- la concurrence de plus en plus vive dans la zone d'intervention où la qualité prime sur le prix
- la fidélisation de la clientèle comme réelle source de revenus.

#### 2.Les entreprises concernées

Le pépiniériste dispose de connaissances théoriques et pratiques dans la réalisation de toutes les tâches qui lui incombent. De ce fait, il travaille de façon autonome, formelle ou non, tant au niveau de la production que de la commercialisation, mais peut à tout moment recruter des ouvriers temporaires dans la réalisation de certaines tâches telles que : la multiplication des plants, les entretiens divers, le compostage, etc. De plus, il aura les compé

tences nécessaires pour monter sa propre pépinière qui pourra alors servir de modèle pour les villageois et faire tâche d'huile dans leur localité respective. Les emplois visés par le titre sont ceux des conseillers et des vulgarisateurs agricoles et l'entreprenariat. Le pépiniériste transmet une information destinée à faciliter la maîtrise technique, économique, sociale de l'exploitation et de son environnement, de manière individuelle ou par l'intermédiaire de manifestations collectives diverses. Il peut aussi contribuer au développement économique et social d'une région.

### 3. Les différentes appellations du métier

Ce métier peut recouvrir différentes appellations :

- Multiplicateur de plants;
- Mpamokatra zana-kazo
- Producteur de plants
- ...

### 4. Les situations fonctionnelles

#### Lieux de travail habituels

L'activité du pépiniériste privé s'exerce dans le domaine agricole, dans une pépinière, un endroit abrité du vent, sur des terrains plats, non inondables, et surtout à proximité d'un point d'eau. Selon le CIRAD, la pépinière est le lieu de production de plants qui constitueront le matériel végétal utilisé pour la création de futurs vergers. Elle se doit de produire des plants de qualité, indemnes de toute maladie

#### Place de l'emploi dans l'entreprise

Le pépiniériste dispose d'un pouvoir de décision. Sa responsabilité est indissociable de l'organisation de son travail. Néanmoins, il pourra tenir compte des éventuels conseils et des contrôles des services techniques du Ministère de l'Agriculture, de l'environnement et des eaux et forêts.

### 5. Délimitation des fonctions

Les activités du pépiniériste sont regroupées en trois grandes fonctions :

- **Conduite de production :**
  - Multiplication des plants
  - Entretien des plants
  - Production de composts
  - Gestion de la pépinière

#### Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :

Le pépiniériste privé dans le cadre de son métier aura à communiquer par voie orale et par voie écrite, pour s'approvisionner en intrants agricoles, pour écouler ses produits, pour négocier des marchés, pour s'informer de l'évolution des marchés, pour s'intégrer dans le milieu socioculturel dans lequel il vit.

Il doit donc disposer des techniques et méthodes de communication les plus courantes et les plus accessibles dans son environnement.

#### Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :

Le pépiniériste privé doit pouvoir lire ou établir tout type de documents papier lui permettant d'échanger avec ses interlocuteurs habituels: formulaires, commandes, factures, ... ;

Il doit pouvoir s'exprimer de façon compréhensible avec les mêmes interlocuteurs ;

Il doit pouvoir entrer en relation avec eux au moyen des TIC disponibles dans son environnement.

#### Évaluation :

Pratique, écrit et oral.

Sous objectif	Contenu /thèmes abordés	Recommandations pédagogiques
Communiquer par voie écrite ;	Les méthodes de communication par voie écrite ;  Les outils de communication par voie écrite  Les techniques de communication	Lettre de correspondance simplifiée, la technique de base de la rédaction  Différents documents à remplir,  Vocabulaire techniques, formulation d'une idée, règles grammaticales
Communiquer oralement ;	Les méthodes de communication par voie orale ;	Dialogue, jeu de rôle, échange d'idée....
	Les outils de communication par voie orale; Les techniques de communication	Expression orale



Pratiquer les techniques d'entretien des plants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opérations d'entretien des plants</li> <li>- Protection des plants</li> <li>- Gestion de l'eau et système d'irrigation</li> <li>- Notion de fertilisation</li> <li>- Manipulation des produits phytosanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cernage, sarclage, élagage</li> <li>- Lutte biologique: inventaire des matériaux de lutte disponible et technique de lutte</li> <li>- Arrosage</li> <li>- Identification et apport des besoins en éléments nutritifs des plants</li> <li>- Lutte préventive et curative</li> <li>Moment de traitement</li> <li>Port de vêtement de protection</li> <li>Mesure à prendre en cas d'accident</li> <li>Condition de stockage des produits</li> </ul>
Gérer les matériels et équipements agricoles	Identifier les matériels agricoles, les utiliser et les entretenir	Identification des différents outillages et entretiens

• **Gestion de l'exploitation :**

- Gestion du personnel ;
- Gestion de la pépinière et des documents techniques ;
- Gestion financière de l'exploitation.

• **Commercialisation :**

- Etude et prospection de marché ;
- Vente des jeunes plants de qualité (Tenue d'un cahier d'enregistrement, Livraison et Facturation).
- Fidélisation de la clientèle.

• **Communication :**

- Recueil d'informations
- Accueil des clients dans l'espace de vente
- Information et prise en charge des clients : orientation, renseignements sur les prix, les promotions, la disponibilité des produits....

## 6. Les conditions de travail

### Horaire :

L'organisation du travail sous forme de temps partiel avec des plages horaires variables est fréquente. L'activité nécessite de travailler le samedi, parfois le dimanche et les jours fériés.

### Pénibilité :

L'activité du pépinieriste s'effectue le plus souvent en position assise avec de nombreux déplacements à l'intérieur de la pépinière. Elle comporte le déplacement de charges.

### Risques :

Les risques d'accident existent lors des traitements phytosanitaires (suffocation, intoxication, etc.) et de la manipulation des outils de travail (blessures, etc.). Le pépinieriste privé peut être exposé à des maladies professionnelles : cancer lié à l'exposition aux matières chimiques, etc.

### Liens fonctionnels :

- Relation verticale avec les ouvriers ;
- Relation horizontale avec les autres pépinieristes de la région ;
- Relation extérieure avec les Services Techniques Décentralisés (STD), les autorités locales (ex : en vue de la campagne de reboisement, foires agricoles,

## MP2: Communication écrite et orale dans les situations professionnelles

<b>MP2: Communication écrite et orale dans les situations professionnelles</b>	20 heures dont : 10 heures théoriques au centre 10 heures pratiques au centre
--	---

### Objectif général du module :

Ce module vise à donner à l'apprenant des aptitudes à communiquer en malgache et/ou en français vers une diversité d'acteurs dans le cadre de sa profession. Il doit donc maîtriser un minimum de règles et de techniques tant de la communication écrite que de la communication orale.

### Sous-objectifs du module :

Communiquer par voie écrite ; Communiquer oralement ; Communiquer par TIC.

appuis techniques), les contrôleurs des semences, les chercheurs, les clients, les fournisseurs d'intrants

#### Matériels utilisés :

##### • Conduite de production :

Bacs de germination, plantoirs, bêches, pelles, séca-teurs, greffoirs, couteaux, gaines plastiques, ombrières, arro-soirs, fourches, pots pépinières, pulvérisateurs, broyeur, ma-chettes, équipements de protection individuelle (EPI), casiers d'attente (stockage des plants), soubiques, brouettes, charret-tes

##### • Gestion de l'exploitation :

Registre du personnel (ouvriers et tâcherons), fiches de stock des matériels, cahier de dépenses, cahier de consignes techniques.

##### • Commercialisation :

Présentoirs, caissettes en bois, soubiques, brouettes, charrettes, fournitures de bureau, carnets de bon de livraison, factures, fiches techniques concernant les plants.

##### • Communication :

Fournitures de bureau, téléphone fixe ou portable, éventuellement une connexion internet.



Photo 1 : Le greffoir – matériel de production utilisé lors du greffage.



Photo 2 : Le Séca-teur est utilisé pour tailler les rameaux.

#### Polyvalence

Le métier de pépinieriste s'acquiert à partir d'une expérience de quelques années dans la production agricole, de notions en Biologie végétale (conditions de traitement des graines), de connaissances en techniques de fertilisation (production de compost, lombricompost, ) et avec une bonne capacité de communication. La filière est également ouverte directement à partir du niveau d'études primaires : savoir lire et écrire. Dans tous les cas, une connaissance du milieu agricole est une condition déterminante pour faciliter l'accès à l'emploi. Avoir des connaissances en menuiserie, maçonnerie, sur les techniques de base en irrigation ou de pompage d'eau et sur la tenue de compte d'exploitation simplifiée, serait un atout.

#### Contenu du module pour chaque sous objectif

Sous objectif	Contenu /thèmes abordés	Recommandations péda-gogiques
Réaliser les opérations de préparation et de mise en place des cultures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'une pépinière</li> <li>- Mise en place de l'infrastructure</li> <li>- Préparation du sol</li> <li>- Techniques de multiplication des végétaux</li> <li>- Technique de compostage</li> <li>- Notion de physiologie des plantes</li> </ul>	<p>On insistera sur les points critiques de chaque étape. A chaque étape il sera tenu compte des particularités liées à chaque catégorie de cultures. - Assurer la disponibilité des éléments obligatoires au site (eau, exposition, terrain plat, sol, accès, surface, matériaux) - Brise vent, abri, clôture, compostière, platebande, germeoir, ombrières - Identification des caractéristiques du sol (structure, texture, composition, type) - Gestion de la fertilité du sol, substrat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Semis : qualité des graines, dormance, prétraitement, type de semis - Bouturage</li> <li>- Greffage : porte-greffe, les différents types de greffage</li> <li>- Marcottage : les différents types de marcottage</li> <li>- Transplantation et rempo-tage</li> <li>- Compost de 7 jours, - Com-post de 45 jours à 60 jours</li> <li>- Lombricompost</li> <li>- Connaissance des espèces à multiplier</li> <li>- Observation de l'état géné-ral des plantes (croissance, couleur des feuilles, ...)</li> </ul>

## Les fiches de formation

### MP1 : Conduite de la production de plants

<b>Durée et approche pédagogique</b>	Total : 190h Théorie : 50h au centre Pratique : 140h au centre
<b>Objectif général du module :</b> Ce module vise à donner aux JRD les capacités nécessaires à la conduite optimale de exploitation d'une pépinière afin qu'ils puissent assurer le meilleur revenu pour leur famille, tout en préservant le potentiel productif de leurs parcelles.	
<b>Sous-objectifs du module :</b> Réaliser les opérations de préparation et de mise en place des cultures Mettre en œuvre les techniques culturales des plants Gérer les matériels et équipements agricoles	
<b>Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :</b> L'activité du Pépiniériste privé s'exerce dans le domaine agricole, dans une pépinière : ce module lui permettra d'acquérir les connaissances pratiques et théoriques relatives à la conduite de production de plants. Il sera autonome et responsable dans la prise de décisions cohérentes avec ses objectifs de production.	
<b>Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :</b> A la fin de ce module, l'apprenant aura acquis : Les techniques de préparation des sols ; Les techniques de multiplication des végétaux ; Les techniques de mise en place des cultures Les techniques d'entretien et de protection des cultures ; Les connaissances de physiologie de la plante ; Et les techniques d'utilisation et d'entretien du matériel, des équipements et des bâtiments	
<b>Evaluation formative :</b> <b>Ecrit :</b> - Réaliser les opérations différentes de préparation du sol - Décrire les techniques de multiplication des végétaux. - Décrire les opérations de mise en place des cultures.  Ou Oral Sur une culture choisie, <b>décrire</b> les activités durant une année, une période, une journée. <b>Evaluation finale :</b> <b>Ecrit</b> Partant d'une situation « significative » précise, dire ce qu'il faut faire, les précautions à prendre, les incidences, justifier... (ex : fertilisation du sol, période de traitement ou de transport des plants ou livraison des produits) Sur une culture donnée, décrire les activités durant une année, une période, une journée.	

### 7. Autonomie et responsabilité

Le pépiniériste est autonome mais peut à tout moment recruter des ouvriers temporaires dans la réalisation de certaines tâches telles que la multiplication des plants, les divers entretiens, le compostage, la commercialisation, etc.

Il doit déclarer officiellement sa production auprès des services de contrôle.

En cas d'apparition de nouvelles maladies ou d'apparition de nouveaux ravageurs, le pépiniériste privé peut faire appel au Service phytosanitaire.

### 8. Evolutions de l'emploi

Depuis quelques années, on note l'émergence de beaucoup de demandes en formation et en assistance technique. De ce fait, le pépiniériste privé dispensera des formations pratiques sur les techniques de multiplication de végétaux : semis, marcottage, greffage, bouturage, etc. et sur la gestion d'une pépinière. Il assurera la production de plants certifiés. Il accompagnera techniquement les autres pépiniéristes de sa région vers l'amélioration de la qualité de leur travail.

Dans la pratique, le pépiniériste peut être amené à améliorer le système d'alimentation en eau : acquisition de pompe à eau, utilisation de système d'arrosage par capillarité. L'exploitation évoluera par exemple vers la création d'un centre de formation, la production de semences prégermées pour les besoins du marché étranger, etc.

## Liste des activités (LA)

Il s'agit d'une liste d'activités quasiment exhaustive, à l'exception de quelques activités rarement rencontrées. La LA ne décrit donc pas les activités exercées par un titulaire de l'emploi en particulier, mais correspond plutôt au cumul de toutes les configurations d'emploi des JRD occupant l'emploi visés par le titre.

### Fonction 1- CONDUITE DE LA PRODUCTION DE PLANTS.

#### 1.1. Il établit le calendrier de production et effectue les opérations de multiplication

- 1.1.1. Il planifie les opérations de multiplication à partir des disponibilités en semences et en fonction des besoins ;
- 1.1.2. Il prépare le substrat (mélange de terreau) prévu pour le repotage ;
- 1.1.3. Il procède à la multiplication proprement dite des plants (greffage, bouturage, marcottage ou semis) en fonction des espèces ciblées par la production ;
- 1.1.4. Il effectue les travaux de repiquage et de repotage.

#### 1.2. Il assure l'entretien des plants pour qu'ils expriment leurs potentiels génétiques

- 1.2.1. Il organise les travaux d'entretiens prévus pour chaque état végétatif ;
- 1.2.2. Il renseigne les ouvriers sur les modes opératoires à suivre pour chaque opération ;
- 1.2.3. Il apprécie l'état des plants et formule des préconisations ;
- 1.2.4. Il analyse et hiérarchise le degré d'urgence des interventions (traitements phytosanitaires, élimination des plants chétifs, malades ou mal formés) ;
- 1.2.5. Il passe au contrôle journalier des opérations effectuées.
- 1.2.6. Il exécute les recommandations des contrôleurs pour la certification des plants produits.



Photo 4 : Une pépinière : lieu de production de plants.

#### Modalités de l'évaluation :

La durée de chaque épreuve (écrite ou orale) est stipulée dans le tableau des épreuves. Les candidats ne sont pas autorisés à utiliser des documents personnels et aucun support ne leur sera distribué. Les points sur lesquels portera l'évaluation sont décrits dans le même tableau.

#### 2.4. Délivrance du certificat :

La formation sera sanctionnée par un certificat de fin de formation pour les apprenants ayant validé l'ensemble des modules et ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20. Les apprenants n'ayant pas validé l'un des modules doivent reprendre le ou les modules non validé(s).

#### Remarque :

La confection de grilles d'évaluation pour chaque épreuve et le barème de notation fera l'objet d'une formation ultérieure.

### III Référentiel de Formation

Le référentiel de formation représente la traduction en objectifs de formation des capacités à attester présentées dans le référentiel de certification. Il constitue un document contractuel en direction des responsables et des moniteurs des centres, pour l'organisation et la mise en œuvre de la formation dans les centres. Il fournit les informations à l'ensemble des partenaires du dispositif de formation sur les attendus de la formation retenus pour atteindre ces objectifs

La formation est organisée en modules d'enseignement général et en modules d'enseignement professionnel.

Les modules d'enseignement général :

- MP4 : Utilisation des outils mathématiques 30 heures

**TOTAL 30 heures**

Les modules d'enseignement professionnel :

- MP1: Conduite de la production de plants 190 heures

- MP2: Communication écrite et orale dans les situations professionnelles 20 heures

- MP3: Commercialisation des produits de l'exploitation 10 heures

**TOTAL 220 heures**

**Soit 240 heures ou 8 semaines + évaluation**

C3 : Commercialiser les produits de l'exploitation				
C3.1 : S'informer sur le marché				Ecrit ou oral sur les thèmes : connaissance des acteurs, évolution des prix, qualité, quantités, circuits de commercialisation ; normalisation, périodes de vente Pratique chez le référent portant sur identification de l'acheteur, qualité, quantité demandée et offerte, négociation du prix, conclusion acte de vente
C3.2 : Réaliser l'acte de vente		Ecrit Oral	2h	

(1) CCF : Contrôle en cours de formation

(2) EPT : Epreuve ponctuel terminale

(3) SP : Evaluation en situation professionnelle au centre ou chez le référent

### 2.3. Modalités d'évaluation

L'évaluation comprend :

- Des contrôles en cours de formation (CCF) durant le développement de chaque module correspondant à l'acquisition des capacités professionnelles.
- Une évaluation finale théorique (Ecrit et orale) pour tous les modules.

L'ensemble des épreuves permettent de vérifier l'acquisition de toutes les capacités du référentiel de certification.

#### 2.3.1. Modalités de mise en œuvre des épreuves durant la formation (CCF) :

##### Nature et objectif :

Il s'agit d'une épreuve de mise en situation professionnelle (réelle ou reconstituée).

Le candidat devra montrer qu'il est capable de mettre en pratique les connaissances apprises en situation professionnelle réelle, d'appliquer les notions théoriques pour trouver une solution à un problème donné.

##### Modalités de l'évaluation :

L'évaluation est réalisée par un jury composé d'un enseignant intervenant dans le cadre du module concerné et d'un professionnel. L'évaluation est réalisée à l'aide d'une grille d'évaluation élaborée au sein de l'établissement.

#### 2.3.2. Modalités de mise en œuvre des épreuves ponctuelles terminales (EPT) :

##### Nature et objectifs :

Il s'agit d'une épreuve écrite ou orale permettant de vérifier le niveau de connaissance des objectifs, des principes et du fonctionnement de la production, en vue d'être capable d'expliquer les bonnes pratiques agricoles au regard des autres modes de production.

### 1.3. Il garantit la disponibilité en quantité de compost nécessaire à la production ciblée

- 1.3.1. Il conduit les travaux de préparation des matériaux utiles pour le compostage (débris végétaux, copeaux de bois, catalyseurs, etc.)
- 1.3.2. Il initie les ouvriers aux techniques de montage de compostière (préparation du terrain, disposition en couche des matériaux utilisés, etc.) ;
- 1.3.3. Il organise les travaux d'entretiens nécessaires afin d'obtenir du compost de bonne qualité (arrosage journalier, retournement mensuel, etc.) ;
- 1.3.4. Il suit l'évolution du compostage : humidité, aération, température ;
- 1.3.5. Il récolte et stocke le compost produit.

## Fonction 2- GESTION DE L'EXPLOITATION

### 2.1. Il gère le personnel,

- 2.1.1. Il estime le besoin en personnel ;
- 2.1.2. Il recrute le personnel nécessaire pour la campagne ;
- 2.1.3. Il coordonne le personnel et crée un environnement d'ambiance professionnelle ;
- 2.1.4. Il suit et gère les travaux des ouvriers ;
- 2.1.5. Il évalue le personnel ;
- 2.1.6. Il paie la rémunération des ouvriers (journalier, tâcheron)

### 2.2. Il gère la pépinière et les documents techniques

- 2.2.1. Il organise les travaux d'arrimage des plants produits selon les espèces concernées et leur état de développement ;
- 2.2.2. Il assure l'approvisionnement en intrants agricoles (Eau, pots pépinière, germoïr, engrais, semences, gaines plastiques transparentes, produits de traitement phytosanitaire, cordes, etc.) et en matériels de travail (ombrières, sécateurs, greffoirs, pulvérisateurs, couteaux, arrosoirs, plantoirs, doseurs, etc.) ;
- 2.2.3. Il tient à jour les cahiers de stocks de plants et d'intrants agricoles ;
- 2.2.4. Il doit assurer la propreté à l'intérieur et à l'extérieur de la pépinière ;
- 2.2.5. Il recueille et enregistre des informations liées à la conduite de la production et gère les documents de suivi relatifs aux attaques de maladies et des ravageurs ;
- 2.2.6. Il peut vérifier l'état de fonctionnement et d'entretien des matériels de travail.

<sup>1</sup>Jeunes Ruraux Déscolarisés

### 2.3. Il s'occupe de la gestion financière simplifiée de l'exploitation,

- 2.3.1. Il élabore le budget ou le compte d'exploitation ;
- 2.3.2. Il recherche des financements si besoin est ;
- 2.3.3. Il planifie les dépenses (budget) ;
- 2.3.4. Il régularise les dépenses ;
- 2.3.5. Il fait le suivi des crédits s'il y a lieu.

## Fonction 3- COMMERCIALISATION DES PLANTS PRODUITS

### 3.1. Il réalise l'étude et la prospection du marché

- 3.1.1. Il effectue un diagnostic sur les perspectives du marché en s'interrogeant principalement sur les perspectives de croissance et de marges de manœuvre financière (trésorerie, capacité d'endettement, etc.) ;
- 3.1.2. Il étudie l'évolution du marché et sa structure concurrentielle ;
- 3.1.3. Il établit la fiche de prospection contenant les bases de données précises et essentielles ;
- 3.1.4. Il suit l'opportunité de vente et les négociations qui donnent la visibilité sur l'avancement de l'exploitation et les probabilités de réussite ;

### 3.2. Il réalise directement la vente des végétaux produits

- 3.2.1. Il contrôle l'état des plants prêts à être commercialisés ;
- 3.2.2. Il livre les plants auprès de sa clientèle et procède à la facturation ;
- 3.2.3. Il assure journalièrement la tenue d'un cahier d'enregistrement de vente ;

### 3.3. Il doit fidéliser sa clientèle.

- 3.3.1. Il peut proposer une remise de prix à tous ses clients habituels ;
- 3.3.2. Il peut lancer une campagne de promotion ou une offre de réduction sur les prix des plants dans le but de récupérer des clients réticents ;
- 3.3.3. Il offre toujours des produits certifiés auprès de ses clients.

## Fonction 4- COMMUNICATION

### 4.1. Il doit rechercher des informations en permanence.

- 4.1.1. Il peut utiliser les NTIC (Nouvelles Technologiques de l'Information et de la Communication) afin de se mettre à jour sur les nouvelles techniques de multiplication ;
- 4.1.2. Il peut se renseigner sur les besoins et solvabilité des clients, et sur la crédibilité des fournisseurs

## 2.2 Tableau des épreuves

Capacités	Epreuves		Durée	Les points sur lesquels va porter l'évaluation
	CCF <sup>(1)</sup>	EPT <sup>(2)</sup>	heures	
<b>C1 - Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle</b>				
C11 : Communiquer par écrit et par oral		Ecrit Oral	3 h	<u>Epreuve terminale (EPT)</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecrit (écrit professionnel: demande auprès des acteurs de développement, lettre aux clients...)</li> <li>• Etude de cas sur une situation réelle en agronomie</li> <li>• Epreuve orale en procédant à des dialogues et jeux de rôles</li> <li>• Calculs arithmétiques et géométriques simples, Identification des formes géométriques et leurs caractéristiques.</li> </ul>
C12 : Mobiliser des connaissances de base en agronomie				
C13 Utiliser des outils mathématiques				
<b>C2 : Conduire un système de cultures</b>				
C21 Aménager une pépinière	Oral + SP <sup>(3)</sup>	Ecrit	3h	<u>Epreuve terminale (EPT) Ecrit 3h :</u> - Réaliser les opérations de préparation du sol - Décrire les techniques de fabrication du compost - Décrire les opérations de mise en place des cultures <u>Contrôle en cours de formation (CCF)</u> Pratique : SP Fabrication de compost, Préparation du sol et du terrain, Plantation et transplantation, Fertilisations, Entretien et protection des cultures Lutte préventive et curative contre les ravageurs et les maladies des plantes
C22 Mettre en place l'infrastructure				
C23 Préparer le sol ;				
C24 Mettre en œuvre les techniques de multiplication des plants ;				
C24 Mettre en œuvre les techniques de multiplication des plants ;				
C25 Mettre en place les cultures				
C26 Réaliser les opérations culturales et de protection des cultures				
C27 Utiliser les matériels, les équipements et les bâtiments				
C28 Entretien des matériels, les équipements et les bâtiments				

## II Référentiel de Certification

Le référentiel de certification est une partie du référentiel de métier de pépiniériste privé qui :

- présente l'ensemble des capacités attestées par la délivrance des certificats ;
- décrit les modalités d'évaluation pour l'obtention d'un certificat ;
- établit une relation contractuelle entre le certificateur, le bénéficiaire de l'attestation/diplôme et le monde professionnel ;

Il découle du référentiel professionnel et permet la construction du référentiel de formation. Il est constitué de deux parties :

- Liste des capacités attestées ;
- Modalités d'évaluation.

Les capacités à évaluer sont déterminées d'une part par les situations professionnelles identifiées lors de l'analyse du métier, et d'autre part en fonction des objectifs éducatifs, citoyens et sociaux visés par la certification.

Elles sont regroupées de la manière suivante :

- des capacités générales
- des capacités professionnelles

### 2.1- Liste des capacités attestées

#### C1 : Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle ;

- C1.1 Communiquer par écrit et à l'oral
- C1.2 Mobiliser les connaissances générales en agronomie ;
- C1.3 Utiliser des outils mathématiques

#### C2 : Conduire un système de cultures ;

- C2.1 Aménager une pépinière
- C2.2 Mettre en place l'infrastructure
- C2.3 Préparer le sol ;
- C2.4 Mettre en œuvre les techniques de multiplication des plants ;
- C2.5 Mettre en place les cultures
- C2.6 Réaliser les opérations culturales et de protection des cultures
- C2.7 Utiliser les matériels, les équipements et les bâtiments
- C2.8 Entretien des matériels, les équipements et les bâtiments

#### C3 : Commercialiser les produits de l'exploitation ;

- C3.1 : S'informer sur le marché
- C3.2 : Réaliser l'acte de vente

4.1.3. Il organise des visites-échanges avec les autres pépiniéristes sur la vente, la qualité de semences et les nouvelles techniques,.... ;

4.1.4. Il peut participer aux manifestations économiques : foires agricoles, reboisement, etc. ;

4.1.5. Il recherche des appuis techniques auprès des services publics agricoles : Min agri, organismes de développement.

#### 4.2. Il peut participer à l'encadrement des autres pépiniéristes.

4.2.1. Il peut participer à la vulgarisation des techniques avec ses pairs ;

4.2.2. Il peut dispenser des formations pour ses pairs dans le cadre de l'amélioration des techniques.

(Démonstration)

### Situations de Travail Clés (STC)

Les situations de travail clés de la compétence (STC) représentent les situations-clés qui, si elles sont maîtrisées par les pépiniéristes privés, suffisent à rendre compte de l'ensemble des compétences mobilisées dans leur travail. Ces situations sont regroupées par champs de compétences selon les ressources mobilisées et la finalité visée.

Champs de compétences	STC	Finalités
Gestion de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Gestion du personnel ;</li> <li>* Gestion de la pépinière et des documents techniques ;</li> <li>* Gestion financière de l'exploitation.</li> </ul>	Assurer la réalisation et la rentabilité de toutes les activités pour pérenniser l'exploitation.
Conduite de la production de plants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Choix de l'espèce</li> <li>* Etablissement des calendriers de production</li> <li>* Préparation et installation de la pépinière</li> <li>* Production de fumure organique nécessaire à la production ciblée.</li> <li>* Réalisation des opérations de multiplication ;</li> <li>* Entretien des plants</li> </ul>	Assurer la production de jeunes plants fruitiers / forestiers / ornementaux/maraîchers de qualité. Garantir l'expression des potentiels génétiques des plants;

Commercialisation des plants produits	* Etude et prospection de marché ; * Vente des végétaux produits ; * Fidélisation de la clientèle.	Réaliser le maximum de bénéfice.
Communication	* Recherche d'informations en permanence ; * Participation à l'encadrement des autres pépiniéristes.	Recevoir et partager des informations sur l'évolution des techniques et du marché.

## FICHES DE DESCRIPTEURS DE COMPETENCES

Les fiches de descripteurs de compétences précisent les ressources mobilisées par le professionnel expérimenté (savoirs, savoir-faire, comportements professionnels) quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un ensemble d'activités visant un but commun.

Champ de compétence : Conduite de la production de plants.	
Principales situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement des calendriers de production et réalisation des opérations de multiplication ;</li> <li>• Entretien des plants pour garantir l'expression de leurs potentiels génétiques ;</li> <li>• Mise à la disposition de la quantité de compost nécessaire à la production ciblée.</li> </ul>
<b>But</b>	
Assurer la production de jeunes plants fruitiers / forestiers / ornementaux / maraîchers de qualité.	
<b>Responsabilités/autonomie</b>	
Le pépiniériste privé est autonome. Sa responsabilité est immédiate dans l'organisation de son travail. Néanmoins, il pourra à tout moment recruter des ouvriers temporaires dans la réalisation de certaines tâches et tenir compte des éventuels conseils des STD .	
<b>Environnement de travail</b>	
Le travail du pépiniériste privé s'exerce à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la pépinière. Il peut être en contact direct avec ses ouvriers et les fournisseurs de matériaux de base. Les risques du travail peuvent être des pertes dues aux infestations des plants par des maladies ou par des insectes ravageurs, à des aléas climatiques (Cyclone, inondation, etc.), ou à des vols de plants.	

Savoir-faire	Principaux savoirs de référence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche d'information</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication);</li> <li>- Organiser des visites-échanges ; Participer à des manifestations économiques ;</li> <li>- Rechercher des appuis techniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche d'information</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique d'enquête ;</li> <li>- Notion sur les NTIC ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à l'encadrement des autres pépiniéristes.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la vulgarisation des techniques à ses pairs ;</li> <li>- Dispenser des formations pour ses pairs dans le cadre de l'amélioration des techniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à l'encadrement des autres pépiniéristes.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique de communication ;</li> <li>- Identification des besoins de formation ;</li> <li>- Dynamique de groupe ;</li> <li>- Planification d'actions de formation ;</li> <li>- Organisation de formations ;</li> </ul>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser la base de la technique de communication ;</li> <li>- Analyser, trier, classer les informations.</li> </ul>	Organisé, ponctuel, prévoyant, ayant une bonne capacité relationnelle.



<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fidélisation de la clientèle</b></li> </ul> <p>- Proposer une remise de prix à tous les clients actuels ; - Lancer les campagnes de promotion ou les offres de réduction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fidélisation de la clientèle</b></li> </ul> <p>- Notion en Marketing ; - Technique de communication.</p>
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<p>- Assurer la disponibilité en plants ; - Respecter les échéances ; - Respecter les engagements.</p>	<p>Négociateur, visionnaire, réactif, organisé, ponctuel, prévoyant, ayant une bonne capacité relationnelle.</p>

### Champ de compétence : Communication

<b>Principales situations professionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche d'informations en permanence ;</li> <li>• Participation à l'encadrement des autres pépiniéristes.</li> </ul>
--	---

### But

Recevoir et partager des informations sur l'évolution des techniques et du marché.

### Responsabilités/autonomie

Le pépiniériste privé est autonome dans la recherche des informations qu'il juge utiles pour la réussite de son entreprise. Il est libre dans leur diffusion. Parallèlement, il peut consulter ses pairs.

### Environnement de travail

Le pépiniériste est amené à souvent se déplacer pour collecter des informations et à se communiquer auprès de différents types d'interlocuteurs. Le risque est d'avoir des informations biaisées dû aux sources non fiables.

### Indicateur de réussite

- Evolution des itinéraires techniques ;
- Quantité des informations reçues ;
- Qualité des informations reçues ;
- Feedback des partenaires ;
- Nombre important de collaborateurs ;
- Nombre de formations reçues.

### Indicateur de réussite

- Taux de germination des graines ;
- Taux de reprise des boutures et marcottes ;
- Etat sanitaire des plants produits (sains, vigoureux) ;
- Propreté de la pépinière ;
- Rendement et coût de production ;
- Qualité des plants commercialisables (jeunes plants certifiés)

### Savoir-faire

#### \* Etablissement des calendriers de production et réalisation des opérations de multiplication.

- Choisir et décider la période de production ;

- Estimer la quantité de semences nécessaires ;
- Choisir la technique de multiplication adéquate ;
- Choisir les matériels nécessaires pour chaque type de production.

### Principaux savoirs de référence

#### \* Etablissement des calendriers de production et réalisation des opérations de multiplication.

Notion météorologie

- Pluviométrie annuelle et mensuelle de la région ;
- Prévision cyclonique.

Notion en planification

- Hiérarchisation des tâches ;
- Connaissances des saisons de récolte des graines.

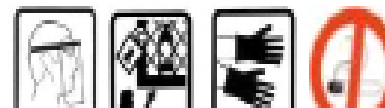
Maîtrise des techniques de multiplication

- Semis ;
- Bouturage ;
- Marcottage ;
- Greffage ;
- Repiquage et rempotage.

<sup>2</sup> Services Techniques Décentralisés (exemple : DirAGRI, DRDR, DDR, etc.)

• **Entretien des plants pour garantir leurs potentiels génétiques.**

- Organiser les travaux d'entretiens prévus en fonction du stade de développement des plantules ;
- Renseigner les ouvriers sur les modes opératoires à suivre pour chaque opération ;
- Apprécier l'état des plants et formuler des préconisations ;
- Passer au contrôle journalier des opérations effectuées ;
- Décider la fertilisation en fonction des besoins des plants ;
- Gérer les points d'eau ;
- Choisir et administrer les produits phytosanitaires adaptés à chaque maladie et ravageur rencontrés.



• **Entretien des plants pour garantir leurs potentiels génétiques.**

- Organisation du travail
- Analyse et hiérarchisation du degré d'urgence des interventions (traitements phytosanitaires, élimination des plants chétifs, malades ou mal formés) ;

Notion en biologie végétale

- Physiologie de la plante ;
- Rôles des éléments constitutifs de la plante ;
- Connaissances générales des signes de carences en oligoéléments.

Notion en gestion de l'eau

- Micro irrigation ;
- Pompage de l'eau souterraine ; - Matériels d'arrosage.

Notion en protection des végétaux

- Phytopathologie ;
- Ennemis des végétaux ;

Notion en chimie organique (Traitements chimiques)

- Utilisation des EPI (Equipements de protection individuels) ;
- Connaissances des pictogrammes ;
- Stockage des produits toxiques ;
- Mode opératoire des traitements chimiques.

Indicateur de réussite

- Augmentation significative du nombre de clients ;
- Accroissement progressif de la quantité de plants vendus ;
- Augmentation considérable du profit ;
- Extension des opérations sur de nouveaux marchés ; - Flux d'informations.

Savoir-faire	Principaux savoirs de référence
<p>• <b>Etude et prospection de marché</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer un diagnostic sur les perspectives du marché en s'interrogeant principalement sur les perspectives de croissance et de marges de manœuvre financière (trésorerie, capacité d'endettement, etc.) ;</li> <li>- Etudier l'évolution du marché et sa structure concurrentielle ;</li> <li>- Etablir la fiche de prospection contenant les bases de données précises et essentielles ;</li> <li>- Suivre l'opportunité de vente et les négociations qui donnent la visibilité sur l'avancement de l'exploitation et les probabilités de réussite.</li> </ul>	<p>• <b>Etude et prospection de marché</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notion en rédaction et lecture de contrat ;</li> <li>- Notion en Marketing ;</li> <li>- Notion de distribution, transport ;</li> <li>- Notion de qualité des produits, normes, etc. ;</li> <li>- Notion d'agriculture contractuelle ;</li> <li>- Considération de la loi de l'offre et de la demande.</li> </ul>
<p>• <b>Vente des végétaux produits</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler l'état des plants prêts à être commercialisés ;</li> <li>- Livrer les plants auprès de la clientèle et procéder à la facturation ;</li> <li>- Tenir journalièrement un cahier d'enregistrement de vente ;</li> <li>- Assurer la bonne présentation des produits.</li> </ul>	<p>• <b>Vente des végétaux produits</b></p> <p><u>Vente</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique de vente ;</li> <li>- Prise en charge de la clientèle ; -Elaboration d'un contrat.</li> </ul> <p><u>Négociation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique de négociation ; -Technique de communication.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gestion financière de l'exploitation</b></li> <li>- Planifier les dépenses ;</li> <li>- Régulariser les dépenses ;</li> <li>- Rechercher des financements si besoin est ;</li> <li>- Faire le suivi des crédits s'il y a lieu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gestion financière de l'exploitation</b></li> <li>- Montage de projet simplifié ;</li> <li>- Tenue d'un compte d'exploitation simplifié ;</li> <li>- Opérations bancaires ou en micro crédit.</li> </ul>
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Estimer les marges que peuvent générer l'exploitation ;</li> <li>- Anticiper les problèmes, les cours des produits ;</li> <li>- Prévoir l'évolution du marché et l'émergence de nouvelles demandes.</li> </ul>	Visionnaire, réactif, organisé, prévoyant.

<b>Champ de compétence : Commercialisation</b>	
Principales situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude et prospection de marché ;</li> <li>• Vente des végétaux produits ;</li> <li>• Fidélisation de la clientèle.</li> </ul>
<b>But</b>	
Veiller à ce que tous les produits soient écoulés et réaliser le maximum de bénéfice de façon à ce que l'activité soit pérenne.	
<b>Responsabilités/autonomie</b>	
Le pépinieriste privé est autonome dans la fixation des prix. Sa responsabilité est immédiate dans la commercialisation des plants. Cependant, il peut consulter l'avis des autres pépinieristes et des STD sur la tendance des prix des plants et des besoins formulés par le marché.	
<b>Environnement de travail</b>	
L'exploitant est amené à souvent se déplacer pour collecter des informations et à communiquer auprès de différents type d'interlocuteurs. Les risques sont liés généralement à la mauvaise qualité des plants produits, à l'instabilité du prix sur le marché, aux aléas climatiques (Cyclone, inondation, etc.), ou à des vols de plants.	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise à la disposition de la quantité de compost nécessaire à la production ciblée.</b></li> <li>- Conduire les travaux de préparation des matériaux utiles pour le compostage (débris végétaux, copeaux de bois, catalyseurs, etc.)</li> <li>- Initier les ouvriers aux techniques de montage des compostières (préparation du terrain, disposition en couche des matériaux utilisés, etc.) ;</li> <li>- Organiser les travaux d'entretiens nécessaires afin d'obtenir du compost de bonne qualité (arrosage journalier, retournement mensuel, etc.) ;</li> <li>- Suivre l'évolution de compostage ;</li> <li>- Récolter et stocker le compost produit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise à la disposition de la quantité de compost nécessaire à la production ciblée.</b></li> <li>Organisation du travail</li> <li>- Analyse et hiérarchisation du degré d'urgence des interventions (choix des matières organiques, approvisionnement, broyage,)</li> <li>Notion en production de compost</li> <li>- Technique de montage de compostière ;</li> <li>- Suivi de l'évolution du compost (Aération, température, humidité) ;</li> <li>- Gestion de stock de compost.</li> </ul>
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper les problèmes (phytosanitaires, stocks de semences et d'intrants, etc.)</li> <li>- Connaître les spéculations prometteuses en fonction du contexte socio-économique.</li> </ul>	Patient, réactif, organisé, prévoyant

**Champ de compétence : Gestion de l'exploitation**

Principales situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion du personnel ;</li> <li>• Gestion de la pépinière et des documents techniques ;</li> <li>• Gestion financière de l'exploitation.</li> </ul>
---	--

**But**

Assurer la réalisation et la rentabilité de toutes les activités pour pérenniser l'exploitation.

**Responsabilités/autonomie**

Le pépiniériste privé est autonome. Sa responsabilité est immédiate dans l'organisation de son travail. Néanmoins, il pourra à tout moment recruter des ouvriers temporaires dans la réalisation de certaines tâches et tenir compte des éventuels conseils des STD, comme le service officiel de contrôle de plants.

**Environnement de travail**

Le travail du pépiniériste privé s'exerce à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la pépinière. Il peut être en contact direct avec ses ouvriers et les fournisseurs de matériaux de base. Les risques du travail peuvent être des pertes dues aux infestations des plants par des maladies ou par des insectes ravageurs, à des aléas climatiques (Cyclone, inondation, etc.), ou à des vols de plants.

**Indicateur de réussite**

- Rémunération régulière des ouvriers et tâcherons ;
- Rendement;
- Maintien de la quantité de mains d'œuvre nécessaires ;
- Etat des matériels de travail et des outils de production;
- Capacité d'investissement du pépiniériste privé,
- Evolution des itinéraires techniques,
- Remboursement de crédit.

**Savoir-faire**

- **Gestion du personnel**
  - Quantifier les besoins en personnel nécessaire (MO) ;
  - Recruter le personnel nécessaire pour la campagne ;
  - Programmer, diriger, contrôler et organiser les travaux des ouvriers ;
  - Evaluer le personnel ;
  - Payer la rémunération des ouvriers.

- **Gestion de la pépinière et des documents techniques**

- Organiser les travaux d'arrimage des plants produits selon les espèces concernées et leur état de développement ;
- Assurer l'approvisionnement en intrants agricoles et en matériels de travail ;
- Réparer les matériels ;
- Tenir à jour les cahiers de stocks de plants et d'intrants agricoles ;
- Assurer la propreté à l'intérieur et à l'extérieur de la pépinière ;
- Recueillir et enregistrer les informations liées à la conduite de production et gérer les documents de suivi relatifs aux attaques de maladies et ravageurs ;
- Vérifier l'état de fonctionnement et d'entretien des matériels de travail.

**Principaux savoirs de référence**

- **Gestion du personnel**
  - Notion en GRH (Gestion des ressources humaines)
  - Technique d'animation
  - Communication interpersonnelle

- **Gestion de la pépinière et des documents techniques**

- Analyse et hiérarchisation du degré d'urgence des interventions ;
- Tenue d'un compte d'exploitation simplifié ;
- Technique de maintenance des petits matériels ;
- Gestion de stock.
- Procédure de la certification des plants